ANDEV

ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS ET DES CADRES DE L'ÉDUCATION DES VILLES ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

CONGRÈS NATIONAL DE L'ANDEV

EVIAN • 7, 8, 9 DÉCEMBRE 2022 • PALAIS LUMIÈRE

AGIR POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

Vers un engagement incontournable de la communauté éducative

ville Evian

AGIR POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

Vers un engagement incontournable de la communauté éducative

82%
des parents isolés sont des femmes

28%
des femmes poursuivent des études scientifiques

5%
des ATSEM sont des hommes

34%
des professeur.es des écoles et personnel.les assimilé.es sont des hommes

16%
de femmes maires

26%
des personnes LGBT déclarent avoir fait l'objet d'injures ou de menaces verbales dans le cadre scolaire

13%
des personnes LGBT déclarent avoir subi une ou plusieurs agressions physiques

72%
des jeunes trans perçoivent l'expérience scolaire comme « mauvaise » ou « très mauvaise »

Le genre émane d'une construction sociale qui entérine des rôles et rapports sociaux tout en instaurant des rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes. Il se distingue du sexe en désignant des différences non biologiques entre les femmes et les hommes.

L'identité de genre est un sentiment d'appartenance à un genre qui ne correspond pas forcément au sexe assigné à la naissance et peut sortir du cadre binaire femme/homme.

La réduction des inégalités de genre reste encore en 2022 un enjeu important des politiques publiques éducatives. Les recherches en sciences sociales dévoilent les multiples manières dont les institutions et les acteurs quels qu'ils soient peuvent contribuer à (re)produire, ou à lutter contre les inégalités liées au genre.

Une interrogation légitime et nécessaire

Si ces questions ne sont pas récentes et font l'objet d'études depuis une cinquantaine d'années, l'actualité (violences faites aux femmes, sexisme, harcèlement, réussite scolaire, métiers, ...) démontre l'intérêt de faire de l'égalité entre les genres une priorité aussi au niveau local. Les membres de la communauté éducative, collectivités, enseignant.es, associations et parents, sont nombreux à se saisir du sujet, qui reste sensible et complexe.

Les stéréotypes de genre se mettent en place dès le plus jeune âge et influent sur la manière dont les enfants et les jeunes construisent leur identité et leurs choix. L'égalité est un enjeu majeur, une lutte, une conquête, jamais définitivement assurée et malgré les résultats accomplis, encore inachevée. La permanence de certains enjeux et l'émergence de nouveaux (poids des réseaux sociaux et cyberharcèlement, nouvelles parentalités, identité de genre...) nous invitent à aller toujours plus loin en menant des actions toujours plus volontaristes.

Un cadre réglementaire qui oblige

La problématique de l'égalité fille-garçon à l'école est apparue à l'école dans une circulaire de 1982, peu après la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies en 1979. La France l'a signée en 1983.

La première convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif, traitant de l'ensemble de la problématique date de 2000. Elle a été renouvelée très régulièrement (la dernière en date 2019-2024), déclinée à l'échelle régionale et offre un cadre d'intervention précis.

Une circulaire à destination de l'ensemble des personnels de l'Education nationale pour une meilleure prise en compte des questions relatives au genre à l'école, afin notamment de garantir un meilleur accueil des élèves transgenres, a été publiée en septembre 2021 par le ministère, s'inscrivant dans la dynamique coordonnée par la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah) et dans le Plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023.

Déclarée grande cause du précédent quinquennat, l'égalité entre les femmes et les hommes est indissociable des valeurs de la République.

L'éducation, parce qu'elle a pour mission l'émancipation individuelle et la réussite de chacun, doit mener le Combat des inégalités à la racine.

Dans cette perspective, il convient de comprendre comment les acteurs de l'éducation s'en emparent ? Quelles sont les possibilités d'action des acteurs territoriaux ?

Le congrès aura pour objectif de montrer comment les politiques éducatives permettent à chacun.e de s'affranchir des stéréotypes de genre et de promouvoir l'émancipation individuelle et collective.

Eduquer à l'égalité des genres, un enjeu de démocratie, de justice et d'inclusion sociale

L'éducation à l'égalité des genres se situe à la croisée de la plupart des préoccupations en matière d'éducation : inclusion, lutte contre les discriminations. Elle pose de manière vive la question de l'égalité d'accès aux opportunités, de l'égalité des choix et focalise les tensions entre ce qui relève de l'individu et ce qui relève des moyens mis en œuvre par la société pour garantir la justice et l'inclusion sociale.

La promotion de l'égalité dans l'ensemble des politiques publiques en matière d'éducation est de nature à produire des progrès pour chaque individu et pour la société dans son ensemble et sur tous les plans (politique, économique, social, culturel). L'égalité est un droit et également un combat à tous les âges de la vie.

La Petite Enfance et l'Enfance étant les premiers temps qui permettent à l'enfant de construire les différentes facettes de son être, l'éducation à l'égalité des genres doit jouer un rôle positif et non assignateur dans la construction de l'identité de genre de chacun.e.

Plus tard, les politiques tournées vers les Jeunesses doivent également intégrer cette dimension, aux âges où la construction identitaire est prégnante, tant dans la construction de l'identité que de l'identité sexuelle, et à une période où la pression du groupe est particulièrement forte.

L'intégration de l'éducation à l'égalité des genres dans la mise en œuvre de l'ensemble des actions dans les champs de l'éducation formelle et non formelle requiert de mobiliser des leviers à toutes les étapes de l'action publique, de la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des effets de ces actions et d'éventuels nouveaux besoins.

Identifier les vecteurs de reproduction des stéréotypes pour mieux s'en affranchir

Ce congrès 2022 permettra d'identifier comment les pratiques éducatives peuvent, de manière parfois implicite, parfois explicite, constituer des vecteurs de reproduction des stéréotypes de genre.

La réflexion portera également sur les actions à mettre en œuvre pour permettre d'analyser nos actions et nos pratiques, les enjeux auxquels nous sommes confrontés en termes de formation, de recrutement des professionnel. les, d'accompagnement à la parentalité, en lien avec l'ensemble de la communauté éducative. Eduquer à l'égalité requiert la mobilisation de toute la communauté éducative afin d'œuvrer ensemble à la construction d'individus épanouis qui trouveront pleinement leur place dans la société.

7

MERCREDI 7 DÉCEMBRE

11H-12H
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANDEV

Pour échanger sur une année d'engagements et de projets en 2022, partager et construire ensemble les perspectives pour l'année 2023.

13H30
OUVERTURE DU CONGRÈS

Accueil des congressistes par **Josiane LEI**, Maire d'Evian, Présidente de la Communauté de commune du Pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance et **Rozenn MERRIEN**, Présidente de l'ANDEV.

14H30-16H30
« LE GENRE DANS TOUS SES ÉTATS »

Qu'est-ce que le genre ? Comment produit-il de grandes inégalités ? Le genre émane d'une construction sociale qui entérine des rôles et des rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes. Au-delà de la construction de différences entre les sexes, la hiérarchie entre masculin et féminin régule encore aujourd'hui les rapports sociaux et se décline tout au long de la vie et dès le plus jeune âge dans la sphère familiale ou encore à l'école. Le genre se situe également à l'intersection d'autres rapports de pouvoir traversés par de multiples tensions telles que la classe sociale, la sexualité, l'âge, le handicap, ... La réduction des inégalités de genre est donc un enjeu politique majeur au niveau national et local afin de permettre à chacun.e de s'en affranchir et de promouvoir une plus large émancipation individuelle et collective.

Conférence à 2 voix avec :

• **Sébastien CHAUVIN**, sociologue, professeur associé à l'Institut des sciences sociales de l'Université de Lausanne et co-président de la Plateforme Interfacultaire en études genre, co-auteur, avec Laure Bereni, Anne Revillard et Alexandre Jaunait, de l'Introduction aux études sur le genre (De Boeck, 3ème édition 2020).

• **Cléolia SABOT** est doctorante en sciences sociales à l'Université de Lausanne. Sociologue de l'enfance et de l'éducation, elle s'intéresse aux enjeux et aux inégalités dans les parcours de vie des enfants, que ce soit dans les familles, entre pairs, à l'école ou dans l'espace public.

16H30-17H30
RENCONTRE ET ÉCHANGES AVEC LES PARTENAIRES DE L'ANDEV

17H30-18H30
FIL ROUGE ET RÉSEAUX RÉGIONAUX DE l'ANDEV

19H30
RÉCEPTION PAR LA VILLE D'EVIAN

Accueil par **Josiane LEI**, Maire d'Evian, Présidente de la communauté de commune du Pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance.

8

JEUDI 8 DÉCEMBRE

8H30
FIL ROUGE ET RÉSEAUX RÉGIONAUX DE l'ANDEV

9H-12H / 14H-17H
ATELIERS

Plus de 20 ateliers pour prendre le temps de la rencontre entre acteurs éducatifs engagés, partager et éclairer les pratiques professionnelles, tenter de nouvelles expériences, valoriser les innovations qui émergent des territoires, innover...
Avec des formats différents, des thématiques diverses (sport et égalité, santé et prévention, petite enfance, ressources humaines, formation des acteurs éducatifs, nouvelles parentalités, éducation aux médias, littérature et jeux, aménagements des locaux et des espaces publics, réglementation, valorisation d'expériences concrètes, analyse des pratiques...).

Ateliers du matin : 9h - 12h
Ateliers d'après-midi : 14h - 17h

17H-19H30
À LA DÉCOUVERTE D'EVIAN

La ville d'Evian offre un riche patrimoine naturel et culturel.

Des visites culturelles sont programmées pour le découvrir !

20H
SOIRÉE FESTIVE

9

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

9H
FIL ROUGE ET RÉSEAUX RÉGIONAUX DE l'ANDEV

9H30-12H
« TOUS.TES ACTEURS.ACTRICES : AGIR POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LES TERRITOIRES ? »

Education non genrée : quels enjeux, quels impacts sur la société ? Pourquoi et comment devons, pouvons-nous, en tant qu'acteurs et actrices éducatif.ves, remédier aux inégalités de genre et en quoi nos actions auront-elles un impact sur la société dans son ensemble ?

L'école, et plus largement le cadre éducatif, est le premier lieu de socialisation des enfants et des jeunes. C'est aussi à l'école, au collège, au lycée qu'ils et elles construisent leur identité, en miroir ou en opposition à leurs camarades. À un âge où le regard de l'autre, son jugement, mais aussi l'avis du groupe pèsent parfois plus lourd que son propre ressenti, comment et pourquoi se départir des représentations de genre qui nous sont renvoyées ? Et comment, lorsqu'on ne se ressent pas « dans la norme », parvenir à trouver sa place ? Les territoires ont un rôle à jouer dans l'accompagnement des enfants et des jeunes en pleine découverte et construction de leur identité sexuelle et de genre et, au-delà, en prenant en compte la question du genre dans les différents aspects des politiques publiques conduites localement, pour contribuer à la déconstruction de ces stéréotypes sociaux, en faveur de l'égalité et de l'inclusion.

Table ronde avec :

• **Eric VERDIER**, psychologue communautaire, Responsable expert du pôle « Discriminations, Violence et Santé » de la Société d'Entraide et d'Action Psychologique (PDVS -SEDAP)

• Un.e représentant.e d'une collectivité locale

• Un.e représentant.e associatif.ve contre les discriminations LGBTQI+

12H ET POUR CONCLURE

Avec **Rozenn MERRIEN**, Présidente de l'ANDEV et **Josiane LEI**, Maire d'Evian, Présidente de la communauté de commune du Pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance.

« Elles et ils l'ont dit lors de notre dernier congrès à Metz

- **« Qualité du contenu, des intervenants et des espaces à disposition, sans oublier l'accueil chaleureux à la fois des équipes de la ville de METZ, de l'ANDEV »**
- **« Je suis venu au congrès avec une idée générale sur le thème traité, et suis reparti avec des connaissances et des perspectives d'actions que je n'aurai pas imaginé »**
- **« Bravo au fil rouge, au poète, à la plasticienne et bien sûr à tous ceux qui ont contribué à organiser tous les temps de convivialité ! »**
- **« Alliance d'approche stratégique et politique et de mise en œuvre concrète »**
- **« Dense, des intervenants de hauts niveaux dans un esprit détendu et respectueux »**
- **« Tout est parfait !! Sauf les balades quand il pleut :)) Et encore… »**

INSCRIPTIONS

Détails pratiques : la participation inclut les repas du jeudi et vendredi midi et la soirée festive

Tarif adhérent : 295€
Tarif non adhérent : 375€

LIEU DU CONGRÈS

Le congrès se déroulera dans le Palais Lumière, Quai Charles-Albert Besson 74500 EVIAN

CNFPT

La participation au congrès peut être comptabilisée pour tous les participants en journées formation par le CNFPT. Le CNFPT ne prend aucun frais de mission en charge, ni ne participe financièrement à l'inscription.
Pour les agents territoriaux, il y a une double inscription à effectuer :
- une auprès de l'ANDEV via ce lien ,
- l'autre en vous rapprochant du gestionnaire de formation de votre collectivité pour ffectuer en parallèle votre inscription auprès du CNFPT à l'aide du code Z22AV 001.

ANDEV
ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS ET DES CADRES DE L'ÉDUCATION DES VILLES ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

SOLIDARITÉ ENGAGEMENT INSPIRATION
Au service des territoires pour une éducation émancipatrice

L'ASSOCIATION

Créée en 1992, l'ANDEV (Association nationale des cadres de l'éducation des collectivités territoriales), seul réseau professionnel des cadres territoriaux de l'éducation, anime une dynamique d'échange et de mutualisation des pratiques, indispensable à l'élaboration et à l'adaptation des politiques éducatives locales.

CONTACT

Marion AUBERT,
chargée de missions ANDEV
Tél.: 06 51 36 90 32 - courriel : contact@andev.fr

andev andev.fr @andevnumerique